

# CONTACT

JANVIER  
2022

Vol. 41

No 1

ISSN 0830 0084

## Contact janvier 2022 – Édition spéciale



Cette édition de votre journal municipal *Contact* du mois de janvier 2022 est une édition spéciale concernant les actualités de la Municipalité. Vous y retrouverez, entre autres, le sommaire du budget pour 2022, le fonctionnement de la patinoire et le calendrier des collectes des matières résiduelles 2022.

Depuis février 2020, le journal municipal *Contact* est devenu une publication numérique. Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le journal sur le site Web de la Municipalité à l'onglet Vie municipale — Journal « Contact ». Vous pouvez aussi vous abonner à la page Facebook de la Municipalité puisque nous faisons une publication lorsque le journal est disponible sur le site Web de la Municipalité.

Si vous désirez recevoir la version papier du journal *Contact*, vous pouvez nous joindre par téléphone au 418 723-2816 poste 100 ou par courriel à [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca) pour faire partie de la liste pour l'envoi postal.

## Patinoire

Veillez prendre note que la patinoire demeure ouverte selon l'horaire indiqué sur le site web et la page Facebook de la municipalité. Toutefois, certaines consignes doivent être respectées :

- Port du masque en tout temps à l'intérieur de l'immeuble et des vestiaires, sauf en se déplaçant pour pratiquer son activité.
- Se désinfecter les mains en entrant dans le bâtiment.
- Une distanciation d'au moins un mètre à l'intérieur est de mise entre chaque individu qui n'est pas de la même bulle.
- Un maximum de 40 patineurs peut être admis à l'intérieur du bâtiment en même temps.
- Aucun flânage ne sera toléré.
- À la fermeture des lumières à 21 h 30, toutes les personnes présentes disposeront de 10 minutes maximum pour se changer et quitter le local, afin que le couvre-feu soit respecté.

Il est à noter également que certaines de ces consignes peuvent changer en tout temps. Merci de votre collaboration.

### CONSEIL MUNICIPAL

**Maire** Monsieur Francis St-Pierre

#### Conseillers

Poste n°1 Madame Anick Blouin  
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier  
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé  
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc  
Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers  
Poste n°6 Stéphanie Arsenault

### Nous joindre:

Bureau municipal 418 723-2816  
Télécopieur 418 723-0436  
Salle polyvalente 418 724-0900  
Bibliothèque 418 724-0821  
Centre communautaire 418 723-1747  
Service des loisirs 418 725-5389  
Courriel: [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)

# BUDGET 2022

## SOMMAIRE DU BUDGET 2022

Le lundi 13 décembre 2021, le conseil municipal adoptait le budget pour l'exercice financier 2022. Un résumé est présenté dans le tableau de la page suivante, mais voici d'abord les principaux faits saillants :

- Le taux de taxe foncière diminue de 8% pour les citoyens alors que la richesse foncière totale de la municipalité a augmenté de 12%. Cette hausse de la richesse foncière s'explique par la révision du rôle d'évaluation, qui avait été révisé la dernière fois en 2016.
- Les taxes de services sont maintenues aux mêmes taux qu'en 2021.
- La Municipalité avait reçu un montant de 167 159\$ du Gouvernement du Québec comme aide COVID-19. Ces sommes ont eu pour effet de gonfler les transferts gouvernementaux et les revenus en général. C'est pourquoi, pour 2022, nous observons une diminution de 55% des transferts gouvernementaux.
- Le budget pour 2022 prévoit une reprise partielle des activités de loisirs, ce qui explique en grande partie l'augmentation de 25,3% des revenus associés aux services rendus.
- Les revenus budgétés en provenance des sources locales montrent une diminution de 20,5%, ce qui s'explique principalement par la diminution des transactions immobilières et donc des revenus de droits de mutation.
- Les coûts pour l'administration ont augmenté de 13% pour 2022. Cette hausse s'explique entre autres par les salaires, mais également par la signature d'une entente intermunicipale avec la MRC de Rimouski-Neigette pour le partage de deux ressources en développement durable et aménagement du territoire.

### Simulation des taxes municipales pour une résidence de 185 000\$ en 2021 desservie par l'aqueduc et l'égout

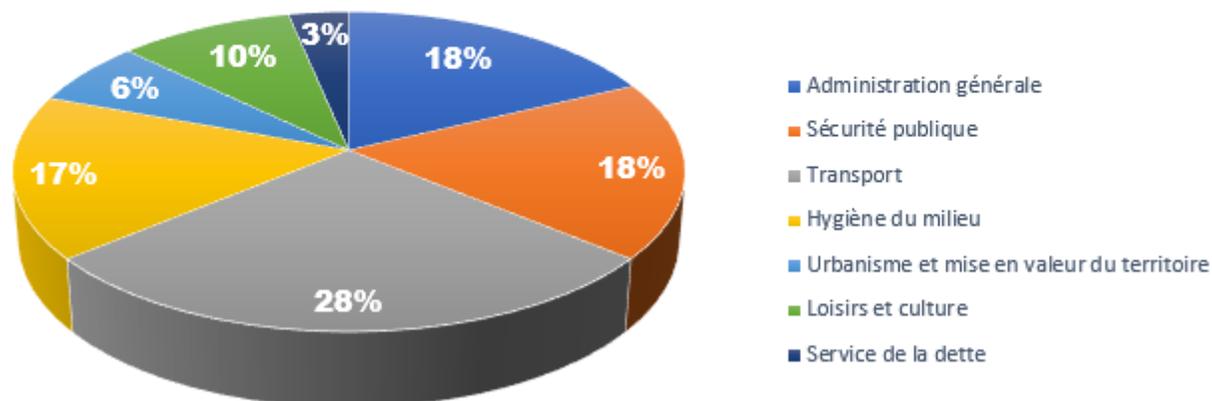
	Variation	2022	2021
Valeur foncière	+8,78%	201 243 \$	185 000 \$
Taxe foncière générale	0 %	0,94\$/100\$ d'évaluation 1 892 \$	1,0215\$/100\$ d'évaluation 1 890 \$
Taxe d'aqueduc et égout	0 %	300 \$	300 \$
Taxe pour matières résiduelles	0 %	184 \$	184 \$
Taxe pour le ramonage	0 %	52 \$	52 \$
<b>TOTAL</b>	<b>0 %</b>	<b>2 428 \$</b>	<b>2 426 \$</b>

# BUDGET 2022

## Résumé du budget 2021

REVENUS	Variation	2022	2021
Taxe foncière	3,0 %	2 652 000 \$	2 571 939 \$
Taxes de services	0,4 %	643 518 \$	640 945 \$
Taxes de secteur	-9,4 %	26 578 \$	29 067 \$
Services rendus	25,3 %	74 000 \$	55 300 \$
Sources locales	-20,5 %	88 000 \$	106 000 \$
Transferts gouvernementaux	-55,2 %	340 452 \$	528 368 \$
Affectation de surplus	2,9 %	66 965 \$	65 000 \$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>-2,7%</b>	<b>3 891 514 \$</b>	<b>3 996 619 \$</b>
DÉPENSES	Variation	2022	20201
Administration générale	13,1 %	661 759 \$	574 812 \$
Sécurité publique	4,0 %	701 780 \$	674 043 \$
Transport	2,1 %	1 093 763 \$	1 071 017 \$
Hygiène du milieu	-4,3 %	645 248 \$	673 255 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	6,4 %	252 168 \$	236 027 \$
Loisirs et culture	-7,4 %	373 798 \$	401 625 \$
Service de la dette	-122,6 %	162 998 \$	362 912 \$
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>-2,6 %</b>	<b>3 891 514 \$</b>	<b>3 993 691 \$</b>

## Distribution des dépenses 2022



# VIE MUNICIPALE



## CHRONIQUES de L'INSPECTEUR

### **L'URBANISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!**

Bonjour à tous, toujours en raison de la situation actuelle (COVID-19) et afin de respecter les exigences du gouvernement, toute demande de permis et certificats devra être effectuée par courriel.

Vous trouverez le formulaire sur le site de la municipalité dans l'onglet service en ligne. De nouveaux formulaires de permis plus détaillés seront disponibles dans les prochaines semaines.

### **VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX :**

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement ou de rénovations, communiquez avec moi par téléphone ou par courriel avant l'élaboration de ceux-ci. Beaucoup de projets doivent être modifiés lors de la demande de permis et certificats. Nous pouvons vous aider à ajuster votre projet à la réglementation en vigueur et non pas ajuster la réglementation à votre projet.

### **DANS LES PROCHAINES SEMAINES, CERTAINES MODIFICATIONS DE RÈGLEMENTS SERONT APPORTÉES :**

Des modifications réglementaires sont nécessaires afin de répondre à certaines exigences imposées par le gouvernement, exemple (l'encadrement sur les installations des piscines, le règlement sur la garde de chiens, etc.), d'autres modifications seront apportées puisque le développement est en constante évolution et qu'il faut s'adapter aux tendances actuelles en matière d'urbanisme.

Car, il ne faut pas oublier que **l'urbanisme c'est l'affaire de tous.**

Je suis disponible à tout questionnement d'urbanisme, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, et ce, par téléphone 418 723-2816 ou par courriel à [inspection@stanaclet.qc.ca](mailto:inspection@stanaclet.qc.ca).

Salutation et bonne année 2022.

*Alain Guimond, votre inspecteur en bâtiment et en environnement*

## **Bibliothèque Roger-Fournier**

Heures d'ouverture  
Mardi 13 h 30 à 15 h  
Mercredi 19 h à 20 h 30  
Jeudi 13 h à 15 h

Chers usagers.

Les bénévoles de la bibliothèque Roger-Fournier et moi-même vous souhaitons une très heureuse année 2022 que la santé et le bonheur soient au rendez-vous.

Considérant la situation pandémique actuelle, les activités, rencontres d'auteurs et conférenciers sont en pause, vous pouvez suivre l'évolution de la situation sur notre page Facebook.

De plus, voici **l'horaire estival** de la bibliothèque qui débutera le 26 juin 2022 et qui se terminera le 13 septembre 2022.

### Heures d'ouverture période estivale

Mercredi 19 h à 20 h 30  
Jeudi 13 h à 15 h

Au plaisir de vous retrouver dans nos rayons !

Anne-Hélène Boucher-Beaulieu, bibliothécaire

## **Bibliothèque Roger-Fournier**

La bibliothèque Roger-Fournier est actuellement à la recherche de bénévoles.

Tu as entre 12 et 99 ans, tu as envie de t'impliquer dans ta communauté ? Nous serons heureux de te rencontrer.

Devenir bénévole t'engage à :

- ⇒ 2 h de présence à la bibliothèque aux trois semaines;
- ⇒ L'accès aux nouveautés avant le grand public;
- ⇒ L'accès à des activités sporadiques avec les autres bénévoles;
- ⇒ La possibilité de participer à des activités hors du commun telles que des animations thématiques, des rencontres d'auteurs et des conférences gratuitement.

Tu es intéressé? N'hésite pas à communiquer avec madame Anne-Hélène Boucher-Beaulieu, bibliothécaire au 418 724-0821.

# VIE MUNICIPALE

## Application Voilà!

Depuis déjà trois ans, *Voilà!* vous permet d'avoir un accès immédiat à des informations telles que :



Nous vous invitons à adhérer sans tarder à ce nouvel outil de communication rapide. Vous pouvez passer par le raccourci sur notre site internet ([www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)) en haut à droite de la page d'accueil. De plus, l'application mobile est disponible sur l'App Store et Google Play.

Vous souhaitez obtenir de l'aide pour vous inscrire sur *Voilà!* et découvrir les fonctionnalités? Une personne est disponible à la bibliothèque pour vous. Il suffit de téléphoner, selon l'horaire d'ouverture, au 418 724-0821.